



La Défense Seine Arche : premier appel aux opérateurs dans le futur quartier de la Rose



23/05/2013

L'Epadesa recherche les promoteurs d'un programme immobilier de logements. L'îlot "Chantecoq" offre une constructibilité totale de 5 500 m² SDP, dont 5 000 m² SDP destinés à l'accession libre et 500 m² SDP de logements sociaux de type ateliers-logements d'artistes. L'ensemble comprend des parkings.



Il s'agit de réaliser le programme du lot D, rebaptisé îlot Chantecoq, qui figure sur le plan-guide produit par l'agence Richez et associés

Tel : 01 41 45 58 00. Email : akern@epadesa.fr

Le dossier sera remis gratuitement aux candidats à partir du 24 mai 2013 sur simple communication de leurs coordonnées.

> **Appel aux opérateurs**

[1. Propriétaire : EPA La Défense Seine Arche, représenté par le directeur Général, Immeuble Via Verde, 55 place Nelson-Mandela, 92024 Nanterre Cedex, Tél. : 01 41 45 58 00 / Fax : 01 41 45 59 00.

[2. Objet : Recherche d'un promoteur pour l'attribution de droits à construire en vue de la réalisation d'un programme immobilier de logements en accession à la propriété assortis de parkings et de logements sociaux de type ateliers-logements d'artistes, sur un terrain situé dans le secteur d'aménagement dit de l'" Axe 13 ", rue Sadi-Carnot, sur la Commune de Puteaux.

[3. Programme : L'Epadesa cédera le lot dénommé " îlot Chantecoq " avec une surface à construire totale de 5 500 m² SDP dont 5 000 m² SDP destinés à l'accession libre et 500 m² SDP de logements sociaux de type ateliers-logements d'artistes.

La cession des volumes à construire sera encadrée par un ensemble de documents (cahier des charges de cession de terrain, fiche de lot, cahier de prescriptions environnementales notamment) que les candidats devront s'engager à respecter.

[4. Modalités de désignation : La désignation du lauréat se fera selon une procédure en deux tours selon les modalités définies au règlement de consultation :

Premier tour : Sélection des candidatures. A l'issue de l'analyse des dossiers de candidature, à retirer auprès de l'Epadesa et à remplir par les candidats, l'EPA désignera trois équipes de promoteur invitées à participer au second tour de la désignation.

Second tour : Elaboration des offres. Les trois candidats retenus disposeront d'un mois pour compléter un dossier d'offre que remettra l'Epadesa au début du second tour. Ce dossier comprendra l'ensemble des documents administratifs, juridiques et techniques permettant la formulation d'une offre.

A l'issue du second tour, l'EPA désignera le lauréat de la désignation. Celui-ci aura à sa charge la mise en place d'un concours d'esquisse entre les trois architectes retenus. A l'issue du concours d'esquisse, l'équipe lauréate sera désignée concomitamment avec la signature d'un protocole de vente des droits à construire de l'îlot Chantecoq.

[5. Dossier de candidature à remettre au premier tour : Après retrait du dossier de candidature, les candidats devront impérativement remettre à l'Epadesa un dossier de candidature contenant les pièces suivantes :

- Acceptabilité des conditions de la procédure de désignation :
- Une lettre de candidature datée et signée
- Le règlement de consultation signé
- Un engagement sur le prix des charges foncières et les conditions générales de vente
- Documents relatifs à l'identité et aux capacités du mandataire
- Présentation de l'équipe candidate et de ses références
- Une note méthodologique permettant de juger de l'appropriation par les candidats des enjeux du projet et définissant la vision portée pour ce projet. Cette note méthodologique devra permettre de comprendre le concept imaginé pour l'îlot Chantecoq par le candidat et les principaux axes de travail sur lesquels il souhaite s'engager.

Les dossiers seront entièrement rédigés en langue française et fournis en 1 exemplaire papier ainsi qu'une version numérique.

[6. Sélection des candidats à l'issue du premier tour : A l'issue de l'analyse des candidatures suivant les critères définis dans le règlement de consultation, l'Epadesa désignera 3 candidats invités à répondre à la seconde phase de consultation.

La sélection des candidats se fera notamment au regard des critères suivants :

Engagement sur les prix de charges foncières et les conditions de vente

Concept proposé pour le projet et ambitions architecturales et urbaines

Traitement performant de la problématique des nuisances sonores

Capacité à proposer un bâtiment Effinergie +.

[7. Modalités d'obtention du dossier de candidature du premier tour :

Un dossier de candidature est à retirer auprès de l'accueil de l'Epadesa (Immeuble Via Verde, 4e étage, 55 place Nelson-Mandela, 92024 Nanterre Cedex) entre 9 heures et 12 heures 30 - 13 heures 30 et 18 heures.

Ce dossier sera remis gratuitement aux candidats à partir du 24 mai 2013 sur simple communication de leurs coordonnées.

8. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de :

Anna Kern, Direction de l'Aménagement, EPA La Défense Seine Arche. Immeuble Via Verde, 55 place Nelson-Mandela, 92024 Nanterre Cedex, Tél. : 01 41 45 58 00, Email : akern@epadesa.fr.

9. Date et heure limite de réception des candidatures :

Les candidatures seront envoyées à la Direction de l'Aménagement de l'Epadesa, Immeuble Via Verde, 55 place Nelson-Mandela, 92024 Nanterre Cedex, au plus tard le vendredi 21 juin 2013 à 16 heures.